

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 03 mai 2018

PROPRETÉ & TRI DES DÉCHETS

LE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE TESTE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Le Conseil de Territoire Marseille-Provence lance de nouveaux dispositifs pour aller plus loin dans sa démarche de gestion des déchets et améliorer la propreté en ville : l'Ecomobile, la Trottinette et la Balayeuse électrique de voirie.

Jean MONTAGNAC

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence
Maire de Carry-Le-Rouet

Monique CORDIER

Vice-Présidente du Conseil de Territoire Marseille-Provence
en charge de la Propreté et des Déchets

et

Sabine BERNASCONI

Maire des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements

Présentent ces nouveaux dispositifs

Vendredi 4 mai 2018 à 14h

Place Léon Blum - Allées de Meilhan
13001 Marseille

L'Ecomobile est une déchetterie mobile destinée au centre-ville des communes mal desservies par les 17 centres d'apport volontaire actuellement en exploitation sur le territoire Marseille-Provence. Elle propose un service complémentaire aux habitants non véhiculés et permet de les sensibiliser à leur production de déchets.

L'Ecomobile se rendra chaque mois sur ces emplacements à Marseille de 8h à 14h :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
mardi		Place Général De Gaulle		
mercredi		Cours Julien	Place de la Joliette	Place du 4 Septembre
jeudi			Place aux Huiles	
vendredi	Place Léon Blum	Place Cadenat		Place Estrangin / Préfecture (métro)
samedi	Place Sébastopol		Allées du Prado, (devant cinéma)	

Les déchets acceptés : Textiles, papiers, appareils électriques et électroniques, cartons, métaux, petit mobilier et décoration, déchets dangereux spécifiques (ex : peintures, solvants), piles/batteries, cartouches d'encre, capsules de café, ampoules, radiographies.

CONTACT PRESSE :

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Charlotte BONNEAUD
T : 04 91 99 73 72
charlotte.bonneaud@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr

Ceux qui ne le sont pas : bouteilles de gaz, extincteurs, déchets d'activités de soin à risque infectieux, ordures ménagères, gros encombrants, déchets verts, gravats, médicaments, verre, emballages.

La trottinette électrique est adaptée à la mission de l'agent de propreté : très maniable, elle permet d'augmenter l'efficacité des agents en multipliant les passages sur des périmètres plus grands, notamment sur les zones de propreté renforcée. Ce dispositif existe sur les 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, où 4 véhicules sillonnent le périmètre Silo-Place de la Joliette. 8 autres véhicules seront déployés et étendront la surface traitée du Boulevard de Paris à la Rue de la République.

Et enfin la **Balayeuse électrique** qui devrait remplacer petit à petit les autres équipements, pour aller toujours plus loin dans une démarche de respect de l'environnement. Ses atouts : pas d'émanation de gaz d'échappement, une nuisance sonore réduite. A ce jour, 3 balayeuses sont déployées sur les zones : Vieux-Port, Canebière, Rue St-Ferréol et Cours Estienne d'Orves. Le dispositif va être étendu Cours Belsunce, Colbert, Rue Nationale et Rue Tapis Vert.

CONTACT PRESSE :

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Charlotte BONNEAUD
T : 04 91 99 73 72
charlotte.bonneaud@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr